



# Lettre d'information N°5

Mandat 2020 - 2026

## Editorial

Depuis plusieurs mois, nous sommes confrontés à la plus grande crise sanitaire du siècle.

Avec l'instauration du confinement le 17 mars, les Français ont vécu des moments difficiles et astreignants.

Cette pandémie de la COVID-19 nous perturbe tous au vu des personnes contaminées, admises en réanimation ou décédées.

Heureusement, la plupart des malades hospitalisés en sont ressortis guéris grâce à la mobilisation exemplaire de nos personnels soignants.

L'extrême urgence passée, le déconfinement de notre pays a débuté et la vie reprend petit à petit avec ses contraintes.

La sagesse de tous devrait nous permettre d'éviter un second confinement.

Ces événements auront été particulièrement difficiles et il est à craindre que dans les prochaines semaines, les prochains mois, nous ayons à affronter une crise économique, un choc social.

Malgré ce contexte difficile, les élections municipales se sont déroulées le 15 mars dernier.

Les électeurs de Chalindrey ont fait un choix important, celui de renouveler leur confiance à l'équipe municipale sortante, avec un score sans appel de 68,26% des suffrages exprimés.

C'est un honneur pour vos élus de se voir conforter dans les choix de gestion et les investissements qu'ils ont assumés pendant ces six dernières années.

C'est aussi un gage de reconnaissance pour tous ceux et celles qui ont mis en œuvre cette politique au quotidien, dont le personnel des services municipaux.

Du fond du cœur, merci à tous.



*Votre Maire,*

*Jean-Pierre  
GARNIER*

## PanneauPocket

MA COMMUNE DANS LA POCHE

PanneauPocket est une application mobile simple et efficace qui permet à tous les citoyens d'être informés et alertés en temps réel des événements de leur Commune.

 PanneauPocket  
TÉLÉCHARGEZ  
GRATUITEMENT  
L'APPLICATION

Restez  
INFORMÉ  
PRÉVENU  
ALERTE



# Le nouveau conseil municipal

## Jean-Pierre Garnier, Maire

Les adjoints :

Jean-Yves Provillard, 1<sup>er</sup> adjoint

Marie Christine Beaufils, 2<sup>ème</sup> adjointe

Josselin Iwaszko, 3<sup>ème</sup> adjoint

Emilie Foussadier, 4<sup>ème</sup> adjointe

Les conseillers municipaux (par ordre alphabétique) :

Christian Baillet, Philippe Belin, Daniel Camelin, Bernard Donnet, Nicole Garnier-Genevoy, Sylvain Goïrot, Danielle Gresset, Caroline Kanicki, Isabelle Legros, Nadine Lombard, Véronique Michel, Marie Perrin, Gérard Piat, Brigitte Scordel.

# Fête nationale du 14 juillet



Le contexte et le cadre juridique relatifs à la crise sanitaire que connaît actuellement notre Pays, imposent aux organisateurs de manifestations et de spectacles pyrotechniques de respecter les mesures barrières et les règles de distanciation physique de nature à prévenir la propagation du virus.

N'ayant pas la possibilité de faire respecter ces directives contraignantes, décision a été prise de supprimer les festivités prévues pour cette fête nationale : feu d'artifice, jeux pour les enfants, bal au centre socio culturel ...

# Travaux en cours

Malgré un contexte difficile en cette période exceptionnelle, vos élus locaux continuent d'œuvrer pour que les projets se poursuivent.

Celui de la résidence intergénérationnelle seniors en est un bel exemple.

Après six années de travail en étroite collaboration avec la Communauté de Communes des Savoir-Faire, les services de l'Etat et le bailleur social Le Coin du Feu, le permis de construire de cette résidence vient enfin d'être accordé.

Ce sont donc les 37 pavillons de plain-pied prévus qui vont être créés pour répondre aux besoins des retraités ou des personnes en situation de handicap.

Le début des travaux est programmé pour le second semestre de cette année et pour une durée d'environ 24 mois.

Autre satisfaction, le permis de construire déposé par Hamaris pour la construction de quatorze logements sociaux (quatre pavillons individuels et dix appartements dans un ensemble semi collectif innovant), a lui aussi été accordé.

Les travaux devraient débuter eux aussi au cours du second semestre à venir.

A noter, depuis le début de l'année, deux constructions privées ont également débuté au lotissement des Bleuets.

Pour terminer, après une période d'interruption due aux mesures de confinement, les travaux de réaménagement de la place du marché ont repris. Le parking contigu à l'école Jules Ferry est d'ores et déjà opérationnel et la quasi-totalité des espaces verts a été créée. Cette phase de travaux devrait être terminée fin de cette année.



## Le marché de Chalindrey : un rayon de soleil

Fermé pendant 15 jours au début de la crise sanitaire, les élus de la commune ont tout mis en œuvre pour obtenir une dérogation préfectorale afin de rouvrir le marché du jeudi matin. L'organisation a nécessité une étude précise afin de respecter les consignes gouvernementales.

Celles-ci ont consisté en la mise en place de mesures de sécurité, espacement des étals, entrée et sortie séparées, circulation en sens unique pour éviter aux usagers de se croiser, distribution de gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie. L'encadrement par le placier et huit élus a permis à notre marché de retrouver rapidement ses fidèles clients.

Limité pendant deux jeudis aux seuls produits alimentaires, le marché est monté régulièrement en puissance pour accueillir plus de quatre-vingt producteurs locaux et commerçants le jour de l'Ascension.

Cette nouvelle organisation a été appréciée par tous et a satisfait les usagers, leur permettant de s'offrir un rayon de soleil dans leur confinement.



## 8 Mai 1945 – 8 mai 2020

Ce 8 Mai aurait dû être une journée exceptionnelle marquant le 75<sup>ème</sup> anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie. Malheureusement, les conditions sanitaires liées à la crise de la Covid 19 n'ont pas permis le grand rassemblement populaire habituel.

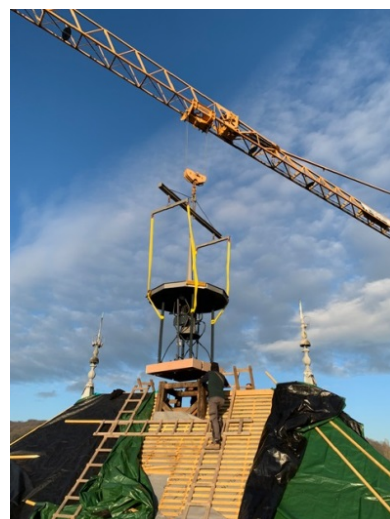
C'est donc en comité restreint, afin de respecter les consignes sanitaires, que se sont retrouvés le Maire, le correspondant défense, le Président de la section locale de l'Union Nationale des Combattants et un porte drapeau devant le monument FFI pour le traditionnel dépôt de gerbe, sans participation du public.

La sonnerie aux morts et la Marseillaise ont pu retentir grâce à la technique moderne.



## La Mairie retrouve son beffroi

Après plusieurs mois de travaux de rénovation de sa toiture, la mairie a retrouvé son beffroi et sa cloche. Autrefois, celle-ci servait à rythmer la vie scolaire, une école occupant le rez-de-chaussée du bâtiment communal.



Cette remise en place a concrétisé la fin d'un chantier de plusieurs mois. Très rapidement, la cloche a repris du service pendant la période de confinement. A la fin de la permanence en mairie, tenue par le Maire et ses

adjoints, elle a retenti quotidiennement vers midi pour rendre hommage aux personnes mobilisées, notamment pour le personnel médical.

# Poubelles


Le SMICTOM Sud 52, qui assure la collecte et le traitement des déchets ménagers, vous informe :

**Les nouveaux bacs d'ordures ménagères pucés à couvercle orange sont obligatoires depuis le 15 juin 2020.**

**Vos déchets doivent être présentés en sacs dans le bac pucé**



Si vous ne possédez pas de bac pucé à ce jour, prenez rendez-vous au SMICTOM :

 18 rue Château du Mont – 52600 CHALINDREY  
tél : 03 25 84 43 71  
mail : [smictomsud52@wanadoo.fr](mailto:smictomsud52@wanadoo.fr)  
site internet : [smictomsud52.fr](http://smictomsud52.fr)

# Distribution de masques

La Mairie de Chalindrey a décidé de distribuer gratuitement en mai des masques réutilisables pour tous les habitants de plus de six ans. Cette distribution a permis également de mettre à disposition les masques du Conseil Départemental. Cette opération a nécessité une logistique importante menée à bien, tant par les élus que par le personnel communal. Toutefois, malgré les efforts consentis, il se peut que certaines personnes aient été oubliées notamment si la boîte aux lettres n'était pas identifiée. Dans ce cas, contactez votre Mairie.



**Déconfinement pour tous, INCIVILITÉS pour les AUTRES !**



# Stationnement

Le stationnement anarchique sur les trottoirs des rues de notre commune met les piétons EN DANGER !!! PENSEZ-Y !!!



# Tribune de l'opposition

*Cet espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale en application de l'article L.2121-27-1 du CGCT Modifié par la LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 - art. 83*

**L'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.**

En raison de la crise sanitaire, la Commission Communication n'a pas pu vous proposer son journal municipal dans son format habituel. Elle sera heureuse de vous le faire parvenir en septembre prochain.

Merci de votre compréhension.

L'équipe de la Commission Communication